



# Groupement des Locations Saisonnières

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 11 avril 2014

Salle de l'Horloge - villa Monplaisir

Francis GEHIN, le président du groupement accueille Monsieur Hervé BADONNEL, représentant la Ville de Gérardmer et Président de l'Office de Tourisme, Monsieur Bruno POIZAT Directeur de l'Office de Tourisme et Madame Catherine CLAUDEL responsable de la centrale de réservation et les remercie de leur présence.

Madame HABLAINVILLE, Madame M.J JEANCOLAS, Madame Stéphanie DEREDEL, Madame RASZWING, Madame Josette MARCHAL sont excusées.

L'assemblée réunit 30 propriétaires présents et 16 pouvoirs

Le groupement compte 250 propriétaires (251 en 2013)

### RAPPORT MORAL

Francis GEHIN commence son rapport moral en remerciant les propriétaires présents. Sa première année de présidence s'est déroulée dans la continuité de ce qui était fait auparavant. Le groupement reste à l'écoute des propriétaires.

Le groupement participe toujours aux manifestations organisées à Gérardmer : le Festival de Gérardmer (meublés offerts), à la fête des jonquilles (bouquets pour les reines des jonquilles), pour le challenge des hivernants, le prix du séjour a été transformé en chèque cadeau de 150 € à valoir sur un séjour, et distribution de jeux de cartes. Fin mai le groupement participera également à la manifestation « show time » avec la mise à disposition de 2 appartements. ( A ce sujet le Président remercie à nouveau les propriétaires qui mettent à disposition leurs appartements pour ces différentes manifestations)

Marie France CASTET et Régine SCREMIN assurent la permanence tous les premiers vendredis de chaque mois pour encaisser les chèques vacances, à cette occasion elles vendent les produits d'accueil (jeux de cartes, serviettes) et le Président les remercie pour leur assiduité.

Cette année, le groupement a édité une carte d'adhérent qui permet d'obtenir des réductions chez les commerçants partenaires.

Le groupement est en train de faire réaliser son site Internet qui sera opérationnel dans les prochains jours :

[www.groupement-location-vosges.fr](http://www.groupement-location-vosges.fr)

Une rapide présentation des grandes lignes est faite à l'assemblée. Pour le financer, le groupement a supprimé la publicité dans le magazine « Massif des Vosges »

## **RAPPORT FINANCIER**

Martine VOINSON, trésorière, a présenté son rapport financier qui fait ressortir un solde de fonctionnement de 3 024.49 €. Quitus est donné à l'unanimité à la trésorière pour les comptes annuels.

## **INTERVENTION DE B. POIZAT ET C. CLAUDEL**

Bruno POIZAT et Catherine CLAUDEL ont présenté le bilan de l'année pour les meublés, l'année 2012/2013 a été une bonne année : 2 456 dossiers traités, 328 meublés. 51 % des réservations se font par internet (réservations et paiements). Les courts séjours sont en hausse.

Bruno POIZAT rappelle qu'il est nécessaire d'avoir de bonnes photos pour le catalogue papier et pour présenter sur le site de la centrale de réservation.

Catherine Claudel présente différents comparatifs et histogrammes beaucoup plus lisibles que des tableaux de chiffres et le Président la remercie pour sa présentation.

## **INTERVENTION DE H. BADONNEL**

Monsieur BADONNEL informe les participants des orientations 2014/2015 avec la mise en place de la nouvelle communauté de communes. Il donne quelques précisions sur la taxe de séjour qui sera uniformisée pour toutes les communes. (tarifs et encaissement et utilisation). Ce regroupement sera bénéfique pour les petites communes.

Suite à une question de l'assemblée, M.Badonnel répond qu'il est très difficile de quantifier l'impact du label « famille plus ».

### **Renouvellement du comité :**

Mesdames CASTET, FERRY et HABLAINVILLE obtiennent 46 voix, sont réélues et Monsieur GROSDÉMANGE, nouveau membre, est élu avec 40 voix.

Le président termine la réunion sur une réflexion :

A la question que se posent de nombreux propriétaires « **comment louer plus ?** » la synthèse des réponses peut se traduire par « **séduire et rassurer** »

Il remercie les participants à l'assemblée et les invite à rejoindre le mini buffet pour le pot de l'amitié.

Fin de la réunion 22 heures.